

**CADRAGE DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DU CERTIFICAT DE CAPACITE EN  
ORTHOPHONIE (décret 03 septembre 2013)  
Année universitaire 2025-2026**

Le certificat de capacité d'orthophonie est organisé par année. Les années sont découpées en semestre. Les semestres sont découpés en UE (unité d'enseignement). Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir rempli toutes les conditions de validation de l'année de formation dans laquelle il est inscrit.

**VALIDATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)**

Une **unité d'enseignement** (UE) peut être composée d'éléments constitutifs (ECUE). Un élément constitutif correspond généralement à une matière. Les crédits européens affectés à une UE/ECUE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20 ou, dans le cas d'évaluation par compétences, avec le résultat VAL (validée). La validation de l'UE/ECUE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

Le calcul de la note d'UE suit les règles suivantes :

- La note d'UE est la moyenne des notes obtenues aux différentes épreuves sauf précision contraire.
- Lorsqu'il existe deux sessions d'examen, les coefficients d'UE sont identiques en session 1 et en session 2.
- La nature et/ou la durée des épreuves de la session 2 peuvent être différentes de la session 1

L'expertise de la langue française étant un attendu et une exigence professionnelle (BO du 5 septembre 2013, annexe 1), l'expression orale et écrite est évaluée dans toutes les activités du cursus de formation.

**TYPE DE CONTROLES : Contrôle continu, contrôle partiel, contrôle terminal**

Quel que soit le type de contrôle, les épreuves peuvent être de différentes natures : épreuve orale, épreuve pratique, épreuve écrite.

- 1. Contrôle terminal (CT) : épreuve terminale portant sur l'ensemble des enseignements.**
- 2. Contrôle partiel (CP) : épreuve intermédiaire, associée à un CT, dont le coefficient n'excède pas celui du CT.**
- 3. Contrôle continu (CC) : évaluation se déroulant au cours des enseignements.** Il s'agit par exemple de rapports de travaux pratiques, de certaines notes d'assiduité et de progression, des exposés, des rapports de stage, d'interrogations écrites ou orales, de productions variées ...  
L'évaluation en CC :
  - Peut comporter des épreuves ou productions variées
  - Peut comporter une part d'évaluation collective
  - Doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets peuvent être différents d'un groupe à l'autre mais l'équipe pédagogique et le jury doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées.
  - Peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestreLes épreuves en CC ne donnent pas obligatoirement lieu à une session 2.  
Sous certaines conditions une épreuve de rattrapage peut être proposée sur décision du département pour les épreuves en CC.

## CONVOICATIONS AUX EPREUVES

- Pour la première session : la convocation aux épreuves est faite par voie numérique via Moodle avec diffusion du planning d'examens indiquant la date, l'heure et le lieu de chaque épreuve, 15 jours minimum avant le début des épreuves. Aucune convocation individuelle n'est adressée aux étudiants.
- Pour la seconde session : une convocation individuelle est envoyée par voie numérique indiquant les UE dans lesquelles l'étudiant est attendu en 2<sup>ème</sup> session. Le planning est diffusé au minimum 10 jours avant le début des épreuves.

## REGLES POUR LES ABSENCES AUX EXAMENS et ADMISSION AU SEMESTRE

2

### Pour les absences sans justificatif

- Pour les CT et les CP, l'étudiant absent est signalé à l'épreuve par « ABI » absence injustifiée pour cette épreuve et sera noté « DEF » (défaillant) à l'UE, donc « DEF » au semestre et « DEF » au diplôme et il ne pourra alors valider ni l'épreuve, ni le semestre, ni le diplôme.
- Pour les CC, toute absence sera notée « DEF ».

### Pour les absences avec justificatif (fourni au service de scolarité en cas de maladie ou de force majeure)

- Pour les CT et les CP, l'étudiant absent sera signalé par « ABJ ».
- Pour les CC, l'étudiant absent sera signalé par « ABJ » s'il n'a pas été organisé de contrôle de substitution.

Les justificatifs d'absence aux examens doivent être fournis :

- Dans un délai d'une semaine après l'épreuve dans le cas des épreuves se déroulant au cours du semestre
- Dans un délai de 48h dans le cas des épreuves se déroulant en période d'examen de fin de semestre.

Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte.

### Admission au semestre :

- Pour être admis à un semestre, le pourcentage d'absence en TD ne doit pas dépasser 20% pour chaque UE ni 20% du nombre général de TD. Si les absences portent sur l'ensemble des TD d'une UE, cette UE ne pourra être validée.
- En cas d'absence sur une période de stage : les justificatifs doivent parvenir dans un délai de 5 jours au secrétariat. Les absences en stage doivent être rattrapées pour pouvoir valider l'UE.

## RESULTATS

Les résultats des examens sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et/ou par voie numérique, généralement dans les 8 jours suivant la délibération.

Les notes sont accessibles sur le web.

Sur les UE :

- ABI : absence injustifiée
- ABJ : absence justifiée
- ADM : admis
- ELIM : éliminé (pas de compensation, note éliminatoire). Si ELIM en session 1 : session 2. Si ELIM en session 2 : redoublement
- AJ : ajourné (compensation possible)

Au semestre :

- ADM : admis
- ELIM : éliminé (pas de compensation, note éliminatoire). Si ELIM en session 1 : session 2. Si ELIM en session 2 : redoublement
- DEF : défaillant (absence)

## MODALITES DE COMPENSATION

### ***La compensation semestrielle***

La compensation à l'intérieur d'un semestre est organisée selon les années entre les UE dans le cadre du semestre pédagogique faisant référence à un parcours défini et approuvé par le directeur de formation.

- En C101, il n'y a pas de compensation semestrielle. Toute note strictement inférieure à 10/20 est déclarée non acquise. Toute UE ayant une note inférieure à 10/20 entraîne la non validation du semestre.

- En C102, C103 et en C202, le seuil de compensation est fixé à 8/20.

Seules certaines UE sont compensables (voir liste des UE par année). Les UE non compensables doivent avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour être acquises.

Le seuil de compensation est fixé à 8/20.

Dans les UE compensables :

- toute note égale ou supérieure à 8/20 et strictement inférieure à 10/20 est déclarée ajournée
- si la moyenne générale au semestre est supérieure à 10/20, les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation peuvent être compensées

Un refus de compensation semestrielle peut être demandé par écrit par l'étudiant souhaitant améliorer son résultat dans un délai de 8 jours après la parution des résultats. Sans notification de l'étudiant, toute UE notée ajournée est réputée acquise par compensation.

- Toute UE ayant une note inférieure au seuil de compensation est déclarée non acquise et entraîne la non validation du semestre.

- En C201, le seuil de compensation est fixé à 9/20.

- toute note égale ou supérieure à 9/20 et strictement inférieure à 10/20 est déclarée ajournée
- si la moyenne générale au semestre est supérieure à 10/20, les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation peuvent être compensées

Un refus de compensation semestrielle peut être demandé par écrit par l'étudiant souhaitant améliorer son résultat dans un délai de 8 jours après la parution des résultats. Sans notification de l'étudiant, toute UE notée ajournée est réputée acquise par compensation.

- Toute UE ayant une note inférieure au seuil de compensation est déclarée non acquise et entraîne la non validation du semestre.

- Toutes les UE doivent être validées. Une UE non validée entraîne la non validation du semestre. Une UE non validée en session 2 entraîne la non validation du semestre et donc le redoublement.

#### **La compensation annuelle**

Il n'y a pas de compensation annuelle (pas de compensation entre les semestres).

#### **La validation à l'étape**

Les deux semestres de l'année et les semestres antérieurs doivent être validés pour valider l'étape.

#### **Passage en cycle 2**

Les six semestres doivent être validés et les 180 crédits acquis pour pouvoir passer en cycle 2.

### **PRINCIPE DE LA SECONDE CHANCE**

Une session 2 est proposée aux étudiants éliminés et/ou ayant rempli les conditions liées aux absences lors de la première session. Celle-ci est proposée aux étudiants défaillants ou ajournés à condition que l'UE correspondante n'ait pas été validée par compensation dans le cadre de la première session.

L'inscription à la session 2 est alors automatique.

L'évaluation en seconde chance suit les règles suivantes :

- seuls les CT font l'objet d'une seconde session
- les CP et le CC ne font pas l'objet d'une seconde session
- La nature et/ou la durée des épreuves de seconde session peuvent être différentes de celles de la première session.

Afin que tous les étudiants puissent accéder à la 2<sup>ème</sup> session, les stages en mobilité et les stages anticipés se terminent avant les dates d'examen de seconde session.

A l'épreuve de CT de session 2, la note obtenue remplace la note de session 1 qu'elle soit inférieure ou supérieure. Les éventuelles notes de CC acquises au sein des UE sont reportées automatiquement de la session 1 à la session 2.

Lorsqu'une UE STAGE n'est pas validée, l'étudiant a la possibilité, si sa situation le permet, d'accéder à un stage de « rattrapage » : les stages de « rattrapage » sont des stages imposés par le département.

Si un étudiant ne se présente pas en session 1, la présence en session 2 est obligatoire (voir règles d'absence), faute de quoi l'étudiant sera noté « DEF ».

Si l'étudiant ajourné en première session ne se présente pas aux épreuves de seconde session, la note de session 1 ou la notification (ABI, ABJ, DEF) est maintenue.

## CONSERVATION DES NOTES A UN SEMESTRE ULTERIEUR

Lors d'une nouvelle inscription pédagogique à une UE, aucune note n'est conservée.

## JURYS DE DELIBERATION

### **Composition :**

Les jurys comprennent au minimum trois membres. Ils sont proposés par le département et validés par le Directeur de la composante et le Président de l'Université.

La composition des jurys se déroulant aux deux semestres peut être différente d'un semestre à l'autre.

Les jurys de délibération d'examen restent souverains.

### **Type de jurys de délibération :**

Plusieurs types de jurys sont mis en place :

Les jurys de fin de cycle ou de diplôme : les jurys sont choisis parmi les membres de l'équipe de direction du département d'orthophonie, les enseignants et les responsables d'UE.

Les jurys de semestre et d'année : les jurys sont choisis parmi les membres de l'équipe de direction du département d'orthophonie, les enseignants et les responsables d'UE.

Les jurys d'UE : les jurys sont choisis parmi les membres de l'équipe de direction du département d'orthophonie, les enseignants et les responsables d'UE.

Les jurys d'admission au cursus (CEV Parcoursup) : les jurys sont choisis parmi les membres de l'équipe de direction du département d'orthophonie et les enseignants chargés du recrutement.

Sous certaines conditions, des enseignants et/ou directeurs d'UE peuvent être invités au jury de délibération.

## ETUDES A L'ETRANGER

Les notes acquises à l'étranger dans le cadre d'un échange avec programme pédagogique validé par le responsable de diplôme et le correspondant mobilité internationale, ne seront pas traduites.

## CONSULTATION DES COPIES

Tout étudiant peut demander à consulter ses copies.

Il doit procéder à une demande écrite par voie numérique à la scolarité, précisant les copies concernées, dans un délai de 48h après la parution des résultats.

- Pour les candidats admis et/ou ajournés, la consultation se fera selon les possibilités du service de scolarité et de l'enseignant.
- Pour les candidats éliminés, la consultation des copies se fera au moins 3 semaines en amont de la session suivante aux semestres impairs. Aux semestres pairs, la consultation se fera la semaine qui suit la publication des résultats.

Lors de la consultation, l'étudiant émerge sur une feuille prévue à cet effet.

Aucune copie ne peut être photocopiée, ni photographiée, ni envoyée par voie numérique.

Les semaines de consultation des copies sont annoncées en début d'année universitaire.

**Validation de la 1ère ANNÉE du cycle 1 des études d'orthophonie**  
**CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**  
**Décret n° 2013-798 du 30 août 2013**  
Année universitaire 2025-2026

L'enseignement est réparti en unités d'enseignement donnant accès à des crédits.

**Validation d'une unité d'enseignement (UE) :**

- L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale à cette UE (10/20)
- Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE, il doit représenter toutes les éléments (ECUE) constituant l'UE en session 2.
- Si l'étudiant a une moyenne inférieure à 10/20 à l'UE, en session 2, il est éliminé à l'UE.
- En cas de note zéro, ou de non validation à un rapport (oral ou écrit) et/ou en contrôle continu, cette UE n'est pas validée. Une épreuve de rattrapage peut avoir lieu sous certaines conditions.
- Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury de délibération d'examen (jury d'UE).  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.

Les crédits européens affectés à une UE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

**Admission à un semestre :**

- Pour être admis à un semestre, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale au semestre (addition des UE la constituant)
- Toutes les UE doivent avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour être acquises.
- Toutes les UE doivent être validées. **Une UE non validée entraîne la non validation du semestre.**

**Admission à l'étape : (passage en deuxième année du cycle 1)**

**Pour être admis à l'étape et donc être autorisé à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de cycle 1, il faut avoir validé le semestre 1 et le semestre 2.**

**Il n'y a pas de compensation entre les semestres.**

En session 1, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

En session 2, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre de l'étape est validé, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 5 inscriptions sur le cycle 1, une de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

*Rappel : Il est obligatoire de consulter la lettre de cadrage des MCCC relative au département.*

Année universitaire 2025-2026 Première année cycle 1 **Semestre 1 (S1)**

| UE  | Titre                                                                                                                                                 | Crédits | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | MCCC                                                                                                                                 |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 111 | Introduction aux sciences du langage                                                                                                                  | 4       | Les sous disciplines des sciences du langage – phonétique articulatoire et transcription en API<br>Histoire de la linguistique et différents champs d'action.<br>Phylogénie de la communication<br>Diversité des structures linguistiques des différentes langues du monde.<br>Sémiotique et sémiologie<br>Grilles de lecture du sens sur des supports sociaux | CT écrit 2h                                                                                                                          |
| 121 | Psychologie générale et psychologie du développement<br><b>(enseignement mutualisé partiel)</b>                                                       | 4       | Connaître les fondements de la psychologie, différencier les grands courants et comprendre les méthodes.<br>Connaître les méthodes d'investigation<br>Connaître les modèles du développement.                                                                                                                                                                  | CT écrit : <b>Examen mutualisé 1h (EM)</b><br><br>Autre CT écrit 1h                                                                  |
| 131 | Sciences de l'éducation                                                                                                                               | 3       | Acquérir des connaissances sur l'histoire, le fonctionnement et les finalités de l'école contemporaine.<br>Identifier les grandes conceptions éducatives<br>Comprendre les interactions environnement, enfant, éducateurs                                                                                                                                      | CT écrit 1h30                                                                                                                        |
| 210 | Biologie cellulaire, moléculaire et génétique<br><b>(enseignement mutualisé orthoptie)</b>                                                            | 3       | Définir les différentes composantes de la cellule<br>Comprendre les interactions cellulaires<br>Expliciter les mécanismes moléculaires et génétiques                                                                                                                                                                                                           | CC (1) Notes<br>+ CT écrit 1h session 1 / oral session 2<br><b>(Examen mutualisé) EM</b>                                             |
| 221 | Neurosciences 1<br><b>(Enseignement mutualisé)</b><br>Neuropsychologie                                                                                | 3       | Organisation cérébrale et neuronale<br>Les fonctions sensori motrices<br>La vision, l'audition, les schémas corporels, les fonctions cognitives, les perceptions, les fonctions exécutives, le langage, les émotions.<br>Les neurosciences sociales<br>Les pathologies du SN                                                                                   | CT écrit 1h<br><b>(Examen mutualisé) EM</b>                                                                                          |
| 231 | Etude de l'audition<br>Anatomie et physiologie :<br><b>enseignement mutualisé audioprothèse</b><br>Psychoacoustique<br>Exploration du système auditif | 3       | Décrire l'anatomie du système auditif<br>Comprendre et expliciter la physiologie du système auditif<br>Quantifier et évaluer l'audition<br>Audiométrie et audiologie<br>Psychoacoustique                                                                                                                                                                       | Anatomie et physiologie :<br>CT écrit 1h session 1 / oral session 2 <b>(EM)</b><br><br>Psychoacoustique et exploration : CT écrit 1H |
| 310 | Physique générale et acoustique                                                                                                                       | 3       | Acquérir les principes de physique acoustique<br>Caractéristiques acoustiques des sons de la parole<br>Analyse du signal de parole                                                                                                                                                                                                                             | CC (2)<br>Notes                                                                                                                      |
| 410 | Connaissance et histoire de la profession                                                                                                             | 3       | Connaître la profession son histoire et sa place dans le système de santé.<br>Données économiques et épidémiologiques<br>Représentation de la profession                                                                                                                                                                                                       | CC (3)<br>Notes                                                                                                                      |
| 840 | Langue 1                                                                                                                                              | 2       | Mise à niveau en anglais                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | CC (2)<br>Notes                                                                                                                      |
| 870 | Informatique                                                                                                                                          | 2       | Introduction PIX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | CC (1)<br>Notes                                                                                                                      |
|     |                                                                                                                                                       | 30      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                      |

| UE  | Titre                                                                           | Crédits | Objectifs                                                                                                                                                                                                      | MCCC                                                |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 112 | Connaissances fondamentales en sciences du langage                              | 4       | Les différentes disciplines de la linguistique<br>Concepts fondamentaux et méthodologiques nécessaires aux différents niveaux d'analyse<br>Analyse de corpus<br>Approche développementale                      | CT écrit 2h30                                       |
| 122 | Psychologie sociale et théories de la communication                             | 3       | Notions fondamentales en psychologie sociale<br>Théories de la communication.                                                                                                                                  | CT écrit 1h30                                       |
| 140 | Sensibilisation aux sciences de la société                                      | 3       | La place de la science et du langage dans l'histoire de la société<br>Les relations entre individus : outils critiques<br>Espace social et facteurs culturels et symboliques<br>Posture éthique et philosophie | CC (1)<br>Notes                                     |
| 222 | Neurosciences 2<br><b>(Enseignement mutualisé)</b>                              | 3       | Plasticité cérébrale et récupération                                                                                                                                                                           | CT écrit 45 min<br><b>(EM)</b>                      |
| 233 | Etude de la phonation, déglutition articulation                                 | 3       | Processus développementaux<br>Anatomie et physiologie du système respiratoire, phonatoire et articulatoire<br>Exploration fonctionnelle                                                                        | CT écrit 2h                                         |
| 240 | Pédiatrie et troubles du développement                                          | 4       | Développement de l'enfant<br>Pathologies néonatales et infantiles<br>Troubles cognitivo linguistiques acquis ou développementaux                                                                               | CT écrit 2h                                         |
| 320 | Imagerie et exploration fonctionnelle                                           | 3       | Bases et approfondissements permettant de comprendre un CR d'exploration médicale<br>Système d'imagerie médicale                                                                                               | CT écrit 1h                                         |
| 610 | Stage découverte en milieu scolaire                                             | 3       | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                             | VAL/NON VAL<br>Evaluation + CC<br>présentiel        |
| 880 | Informatique et internet                                                        | 2       | Informatique bureautique Pix et Pix santé                                                                                                                                                                      | CC (2)<br>Notes                                     |
| 910 | Concepts et savoir de base en santé publique<br><b>(Enseignement mutualisé)</b> | 2       | Les concepts, les démarches et outils en santé publique<br>Organisation de la politique de santé publique en France<br>Veille sanitaire économie de la santé                                                   | CT écrit 1h <b>(EM)</b><br><b>Epreuve anticipée</b> |
|     |                                                                                 | 30      |                                                                                                                                                                                                                |                                                     |

**Validation de la 2ème ANNÉE du premier cycle des études d'orthophonie**  
**CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**  
**Décret n° 2013-798 du 30 août 2013**  
Année universitaire 2025-2026

L'enseignement est réparti en unités d'enseignement donnant accès à des crédits.

**Validation d'une unité d'enseignement (UE) :**

- L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale à cette UE (10/20)
- Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE, il doit représenter toutes les éléments (ECUE) constituant l'UE en session 2.
- Si l'étudiant a une moyenne inférieure à 10/20 à l'UE, en session 2, il est éliminé à l'UE.
- En cas de note zéro, ou de non validation à un rapport (oral ou écrit) et/ou en contrôle continu, cette UE n'est pas validée. Une épreuve de rattrapage peut avoir lieu sous certaines conditions.
- Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury de délibération d'examen (jury d'UE).  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.

Les crédits européens affectés à une UE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

**Admission à un semestre :**

- Pour être admis à un semestre, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale au semestre (addition des UE la constituant)
- Seules certaines UE sont compensables : UE 270 Pharmacologie, UE 920 Promotion de la santé, UE 930 Ethique et déontologie, UE 124 Psychologie.
- Dans les UE compensables, seules les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation (fixé à 8/20) peuvent être compensées, si la moyenne générale supérieure à 10/20 le permet.
- Les UE non compensables doivent avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour être acquises.
- Toutes les UE doivent être validées. **Une UE non validée entraîne la non validation du semestre.**

**Admission à l'étape : (passage en troisième année du cycle 1)**

**Pour être admis à l'étape et donc être autorisé à s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année de cycle 1, il faut avoir validé le semestre 3 et le semestre 4.**

**Il n'y a pas de compensation entre les semestres.**

En session 1, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

En session 2, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre de l'étape est validé l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 5 inscriptions sur le cycle 1, une de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

*Rappel : Il est obligatoire de consulter la lettre de cadrage des MCCC relative au département.*



**C= UE compensable**

| UE    | Titre                                                                         | ECTS | Objectifs et contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | MCCC                                         |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 113   | Développement du langage et psycholinguistique                                | 4    | Introduction à la psycholinguistique<br>Développement du langage 2<br>Les principes d'énonciation orale et écrite<br>Développement du langage et pathologies                                                                                                                                                                                                                                                                   | CT écrit 1h                                  |
| 114   | Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie | 4    | Liens entre les champs d'investigation de la linguistique et orthophonie<br>Les grandes théories de la perception de la parole<br>Développement perceptif prénatal et précoce<br>Environnement linguistique et facultés perceptives<br>Analyse pragmatique et analyse du discours en interaction<br>Étude de corpus<br>Analyse conversationnelle chez le sujet typique et atypique<br>Aides numériques à l'analyse du discours | CT écrit 2h30                                |
| 123   | Psychologie cognitive et neuropsychologie                                     | 4    | Objets d'étude et champs d'application de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie<br>Les modèles théoriques<br>Neuropsychologie<br>Psychologie cognitive stade sensorimoteur<br>Processus cognitifs et substrats cérébraux<br>Intervention en neuropsychologie                                                                                                                                                      | CT écrit 1h <b>EM</b><br>1h30 autre          |
| 250   | Gériatrie et pathologies neurologiques                                        | 3    | Connaître les effets et les caractéristiques du vieillissement et ses conséquences médicales et sociales<br>Dispositifs d'aide et d'accueil pour la personne âgée<br>Vulnérabilité et grand âge<br>Pathologies du vieillissement et pathologies neurologiques                                                                                                                                                                  | CT écrit 1h30                                |
| 270 C | Notions de pharmacologie                                                      | 2    | Pharmacologie et impacts sur les organismes<br>Les grandes familles de la pharmacopée<br>Pharmacologie et pathologies liées à l'orthophonie                                                                                                                                                                                                                                                                                    | CT écrit 1h                                  |
| 620   | Stage découverte                                                              | 3    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | VAL/NON VAL<br>Evaluation + CC<br>présentiel |
| 710   | Bibliographie et documentation                                                | 2    | Utilisation d'un service de documentation<br>Fonctionnement des bases de données<br>Références bibliographiques et logiciels<br>Normes APA<br>Mise en œuvre et utilisation d'un PEC                                                                                                                                                                                                                                            | CC (1)<br>VAL/NON VAL                        |
| 720   | Statistiques 1                                                                | 3    | Appréhender les outils statistiques nécessaires à la recherche<br>Comprendre les concepts de base et statistiques<br>Comprendre l'utilisation des mesures<br>Principes des tests<br>Statistiques et psychométrie                                                                                                                                                                                                               | CT écrit 1h30 + CC<br>(1) Notes              |
| 850   | Langue 2                                                                      | 2    | Décrire des tableaux cliniques en anglais<br>Liens avec le Cysmef<br>Recherche documentaire en anglais<br>Lexique travaillé à partir de vidéos et réinvesti dans la description de thèmes précis                                                                                                                                                                                                                               | CC (1)<br>Notes                              |
| 920 C | Intervention et promotion de la santé                                         | 3    | Connaissances sur la mise en œuvre d'un projet en promotion de la santé<br>Principes de la validation scientifique<br>Education pour la santé Les niveaux de prévention<br>Le concept d'éducation thérapeutique<br>Prévention et promotion de la santé La conduite de projet                                                                                                                                                   | CT écrit 1h                                  |
|       |                                                                               | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                              |

**C= UE compensable**

| UE       | Titre                                                                          | ECTS | Objectifs et contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                 | MCCC                                           |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| 124<br>C | Psychologie clinique et psychopathologie                                       | 4    | Fonctionnement de l'appareil psychique et lien avec le langage<br>Construction de la personnalité<br>Introduction à la psychanalyse<br>Les structures psychiques<br>Situation de soins et alliance thérapeutique<br>Psychométrie et outils d'évaluation                                              | CT écrit 1h                                    |
| 232      | Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition               | 4    | Les surdités<br>Les affections vestibulaires<br>Traitements des surdités<br>Le dépistage de la surdité en milieu néonatal<br>Prévention de surdités<br>Psychologie de la personne sourde et impact<br>Psychosocial de la surdité<br>Initiation LPC et LSF                                            | CT écrit 1h30                                  |
| 511      | Troubles du langage et de la communication                                     | 4    | Classification des troubles du langage<br>Données épidémiologiques<br>Sémiologie et étiologie des troubles du langage oral                                                                                                                                                                           | CT écrit 1h30                                  |
| 521      | Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture | 4    | Histoire du graphisme, de l'écriture et de la lecture<br>Processus d'apprentissage de la lecture<br>Processus d'apprentissage de l'orthographe<br>Développement du graphisme et de l'écriture<br>Les niveaux de traitement du langage écrit<br>Liens entre langage oral et langage écrit             | CT écrit 2h                                    |
| 531      | Aspect développemental de la cognition mathématique                            | 4    | Processus et stratégies dans le traitement numérique<br>Flexibilité mentale<br>Le développement du concept de nombre<br>Le développement des concepts d'espace et de temps<br>Cognition mathématique et modes de raisonnement                                                                        | CT écrit 1h30                                  |
| 541      | Oralité et FOMF                                                                | 4    | Fonctions oromyofaciales, oralités : aspects développementaux congénitaux ou acquis<br>La fonction vélomototympanique<br>Dysfonctions oromyofaciales<br>Déglutition dysfonctionnelle<br>Les fentes vélolabio-palatines<br>Les paralysies faciales<br>Traitements et chirurgies des troubles associés | CT écrit 1h<br>+ CC (1) Notes                  |
| 630      | Stage découverte 3                                                             | 3    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                   | VAL / NON VAL<br>Evaluation + CC<br>présentiel |
| 930<br>C | Ethique et déontologie                                                         | 3    | Pratique clinique et comportement éthique<br>Les concepts en éthique de la santé et bioéthique<br>Ethique et politique<br>La personne porteuse de handicap<br>Situation de vulnérabilité<br>Soins palliatifs et fin de vie                                                                           | CT écrit 2h                                    |
|          |                                                                                | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                |

**Validation de la 3<sup>ème</sup> ANNÉE du premier cycle des études en orthophonie**  
**CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**  
**Décret n° 2013-798 du 30 août 2013**  
Année universitaire 2025-2026

L'enseignement est réparti en unités d'enseignement donnant accès à des crédits.

**Validation d'une unité d'enseignement (UE) :**

- L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale à cette UE (10/20)
- Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE, il doit représenter toutes les éléments (ECUE) constituant l'UE en session 2.
- Si l'étudiant a une moyenne inférieure à 10/20 à l'UE, en session 2, il est éliminé à l'UE.
- En cas de note zéro, ou de non validation à un rapport (oral ou écrit) et/ou en contrôle continu, cette UE n'est pas validée. Une épreuve de rattrapage peut avoir lieu sous certaines conditions.
- Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury de délibération d'examen (jury d'UE).  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.

Les crédits européens affectés à une UE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

**Admission à un semestre :**

- Pour être admis à un semestre, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale au semestre (addition des UE la constituant)
- Seules certaines UE sont compensables : UE 260 Psychiatrie, UE 740 Méthodologie, UE 581 Handicaps.
- Dans les UE compensables, seules les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation (fixé à 8/20) peuvent être compensées, si la moyenne générale supérieure à 10/20 le permet.
- Les UE non compensables doivent avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour être acquises.
- Toutes les UE doivent être validées. **Une UE non validée entraîne la non validation du semestre.**

**Admission à l'étape : (passage en première année de cycle 2)**

**Pour être admis à l'étape et donc être autorisé à s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de cycle 2, il faut avoir validé le semestre 5 et le semestre 6.**

**Il n'y a pas de compensation entre les semestres.**

En session 1, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

En session 2, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre de l'étape est validé l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 5 inscriptions sur le cycle 1, une de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

*Rappel : Il est obligatoire de consulter la lettre de cadrage des MCCC relative au département.*

**C= Compensable**

| UE       | Titre                                                                                    | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                            | MCCC                                                                         |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 132      | Apprentissage et didactique                                                              | 3    | Théorie des apprentissages, des modèles cognitifs et de l'ingénierie pédagogique<br>Enseigner et apprendre : styles et dispositifs pédagogiques<br>Didactique professionnelle<br>Fonction d'encadrement de stagiaire et d'information des professionnels         | CC (1)<br>Notes                                                              |
| 234      | Sémiologie et étiologies des pathologies phonation articulation déglutition              | 4    | Sémiologie, étiologie et traitement des pathologie de la phonation, de la carcinologie ORL, de la déglutition et de l'articulation, des dysphagies, aphasies et dysarthries neurologiques<br>Troubles simples de l'articulation<br>Etudes des voix pathologiques | CT écrit 2h<br>+ CC (1) Notes                                                |
| 260<br>C | Psychiatrie adulte/enfant                                                                | 3    | Les différents courants de pensée en psychiatrie<br>Organisation et fonctionnement de la psychiatrie<br>Les troubles psychiatriques à tous les âges de la vie<br>Introduction à l'analyse du comportement appliquée (ABA)                                        | CT écrit 1h30                                                                |
| 420      | Evaluation en orthophonie                                                                | 4    | Introduction et historique<br>Modèles théoriques d'évaluation<br>Recueil et analyse et interprétation de données<br>Eléments de psychométrie                                                                                                                     | CT écrit 1h30<br>+ CC (2) Notes                                              |
| 522      | Troubles du langage écrit, graphisme et écriture                                         | 3    | Concepts de troubles du langage écrit selon différentes approches théoriques<br>Identifier et comprendre les troubles du LE<br>Troubles spécifiques du LE<br>Troubles non spécifiques du LE<br>Causes multifactorielles                                          | CT écrit 2h                                                                  |
| 532      | Troubles de la cognition mathématique                                                    | 4    | Concepts de troubles de la cognition selon les différentes approches théoriques<br>Identifier et comprendre les troubles<br>Les troubles de la cognition mathématiques<br>Causes multifactorielles                                                               | CT écrit 1h                                                                  |
| 640      | Stage observation                                                                        | 6    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                               | Evaluation + CC<br>présentiel<br>VAL/ NON VAL                                |
| 740<br>C | Méthodologie 1<br>IRMCS Introduction à la méthodologie de la recherche clinique en santé | 3    | Cadre de recherche en santé<br>EBP<br>Problématique et question de recherche<br>Stratégies de recherche bibliographique<br>Analyse d'article<br>Les grands types d'études cliniques<br>Recherche et études en santé                                              | CT écrit 2h<br><b>Enseignement mutualisé (EM)</b><br>+<br>CC (1) VAL/NON VAL |
|          |                                                                                          | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                              |

**C = compensable**

| UE       | Titre                                                                              | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | MCCC                                         |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 430      | Démarche clinique et intervention en orthophonie                                   | 3    | La démarche clinique<br>Identifier et expliciter les données d'une situation cliniques<br>Analyse de la pratique professionnelle<br>Soin et responsabilité<br>Outils de prévention                                                                                                                                               | CC (2)<br>Notes                              |
| 512      | Evaluation du langage oral et de la communication                                  | 3    | Analyser et évaluer une situation clinique<br>Poser un diagnostic orthophonique et établir un plan de traitement<br>Connaître les outils et les méthodes<br>Annonce du diagnostic<br>Rédiger un compte rendu d'évaluation                                                                                                        | CT écrit 1h + CC<br>(1) Notes                |
| 542      | Evaluation des troubles de l'oralité et des FOMF                                   | 3    | Observation et analyse clinique des troubles de l'oralité<br>Connaître les outils et les méthodes<br>Elaborer un diagnostic orthophonique et établir un plan de traitement<br>Annonce du diagnostic                                                                                                                              | CT écrit 2h                                  |
| 551      | Evaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition                 | 4    | Analyser et évaluer l'impact des troubles de l'audition<br>Repérer les spécificités des troubles du langage et de la communication du patient<br>Connaître les outils et les méthodes<br>Elaborer un diagnostic orthophonique et établir un plan de traitement<br>Annonce du diagnostic                                          | CT écrit 2h                                  |
| 561      | Evaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation | 3    | Evaluation de la phonation, des dysarthries et dysphagies neurologiques, de l'articulation, de la phonation en cancérologie<br>Connaître les outils et les méthodes<br>Elaborer un diagnostic orthophonique et établir un plan de traitement<br>Annonce du diagnostic                                                            | CT écrit 1h30                                |
| 571      | Aphasiologie et évaluation                                                         | 4    | Sémiologie des troubles du langage et de la communication neurologiques<br>Les grands syndromes en aphasiologie<br>Modèles théoriques et démarches interprétative des signes cliniques<br>Connaître les outils et les méthodes<br>Elaborer un diagnostic orthophonique et établir un plan de traitement<br>Annonce du diagnostic | CT écrit 3h                                  |
| 581<br>C | Handicaps, langage et communication                                                | 2    | Acquérir les connaissances permettant de repérer les particularités liées à une déficience et au handicap<br>Sémiologie et étiologie des handicaps associés à un trouble de la communication<br>Connaître les spécificités de l'évaluation orthophonique dans le cadre du handicap                                               | CT écrit 1h                                  |
| 650      | Stage clinique 1                                                                   | 6    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Evaluation +CC<br>présentiel<br>VAL/ NON VAL |
| 860      | Langue 3                                                                           | 2    | Lexique spécifique<br>Lire en anglais                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CC (1)<br>VAL/ NON VAL                       |
|          |                                                                                    | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                              |

**Validation de la 1ère ANNÉE du cycle 2 des études en orthophonie**  
**CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**  
**Décret n° 2013-798 du 30 août 2013**  
Année universitaire 2025-2026

L'enseignement est réparti en unités d'enseignement donnant accès à des crédits.

**Validation d'une unité d'enseignement (UE) :**

- L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale à cette UE (10/20)
- Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE, il doit représenter toutes les éléments (ECUE) constituant l'UE en session 2.
- Si l'étudiant a une moyenne inférieure à 10/20 à l'UE, en session 2, il est éliminé à l'UE.
- En cas de note zéro, ou de non validation à un rapport (oral ou écrit) et/ou en contrôle continu, cette UE n'est pas validée. Une épreuve de rattrapage peut avoir lieu sous certaines conditions.
- Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury de délibération d'examen (jury d'UE).  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.

Les crédits européens affectés à une UE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

**Admission à un semestre :**

- Pour être admis à un semestre, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale au semestre (addition des UE la constituant)
- Seules les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation (fixé à 9/20) peuvent être compensées, si la moyenne générale supérieure à 10/20 le permet.
- Toutes les UE doivent être validées. **Une UE non validée et/ou non compensée entraîne la non validation du semestre.**

**Admission à l'étape : (passage en deuxième année de cycle 2)**

**Pour être admis à l'étape et donc être autorisé à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de cycle 2, il faut avoir validé le semestre 7 et le semestre 8.**

**Il n'y a pas de compensation entre les semestres.**

En session 1, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

En session 2, pour être admis à l'étape, l'étudiant doit avoir validé les 2 semestres.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre de l'étape est validé, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 3 inscriptions sur le cycle 2, chacune de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

*Rappel : Il est obligatoire de consulter la lettre de cadrage des MCCC relative au département.*

| UE  | Titre                                                                                          | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | MCCC                                      |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 513 | Intervention en LO et communication                                                            | 3    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des troubles du langage oral (soin direct et indirect)                                                                                                                                          | CT écrit 2h + CC (2) Notes                |
| 523 | Evaluation en LE, graphisme et écriture                                                        | 3    | Evaluer une situation clinique<br>Elaborer un diagnostic/diagnostic différentiel, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Outils et méthodes d'évaluation<br>Observation et analyse du langage écrit, graphisme et écriture<br>Rédaction d'un CR d'évaluation                                                                                                                                                                                    | CT écrit 2h30                             |
| 533 | Evaluation de la cognition mathématique                                                        | 3    | Evaluer une situation clinique<br>Elaborer un diagnostic/diagnostic différentiel, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Outils et méthodes d'évaluation<br>Observation et analyse de la cognition mathématique<br>Rédaction d'un CR d'évaluation                                                                                                                                                                                               | CT écrit 1h30                             |
| 543 | Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des FOMF                 | 3    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils et les gestes spécifiques au traitement des troubles de l'oralité et des FOMF (soin direct et indirect)                                                                                                                   | CT écrit 2h30 + CC (1) notes              |
| 572 | Intervention orthophonique en aphasiologie                                                     | 4    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils et les gestes et méthodes spécifiques au traitement des troubles phasiques (soin direct et indirect)                                                                                                                      | CC (1) Notes                              |
| 577 | Evaluation et intervention orthophonique dans le cadre des troubles développementaux complexes | 4    | Identifier, évaluer et analyser chez l'enfant les troubles cognitivo-linguistiques acquis liés à des déficits centraux (de la perception, des praxies, à des troubles mnésiques et des fonctions exécutives, à des troubles de l'attention)<br>Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique pluridisciplinaire                                                                                 | CC (1) Notes                              |
| 582 | Intervention orthophonique dans le cadre du handicap                                           | 2    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils nécessaires à l'intervention dans le cadre du handicap<br>Intervention précoce<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>Evaluer l'intervention (EBP)                                                                                                                                                                                                                                    | CC (2) Notes                              |
| 660 | Stage clinique 2                                                                               | 3    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Evaluation +CC présentiel<br>VAL/NON VAL  |
| 690 | Stage de sensibilisation à la recherche                                                        | 3    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Evaluation + CC présentiel<br>VAL/NON VAL |
| 830 | Communication avec le patient et l'entourage                                                   | 2    | Conditions et modalités de communication aidant l'intervention et tenant compte du niveau de compréhension, des décisions partagées et d'interactions fondées sur l'éthique et l'empathie<br>Informations pertinentes à transmettre au patient et à ses proches<br>Transmission de données<br>Aspects juridiques<br>Elaboration des documents (MDPH, aides spécifiques)<br>Participation aux projets de réinsertion, de projets scolaires, d'orientation, de projets personnels | CC (2) Notes                              |
|     |                                                                                                | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                           |

| UE  | Titre                                                                                              | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | MCCC                                        |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 514 | Intervention en troubles du LO et de la communication avec aides spécifiques                       | 3    | Maitriser les différentes approches et les aides spécifiques<br>Analyser les outils existants et les lieux de vie et mettre en œuvre leur adaptation<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Accompagnement et apprentissage des aidants                                                                                                                                                                                          | CC (2)<br>Notes                             |
| 524 | Intervention dans le cadre des troubles du LE, du graphisme et de l'écriture                       | 3    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils et les gestes et méthodes spécifiques au traitement des troubles du LE, du graphisme et de l'écriture (soin direct et indirect)                                                                                                                                      | CC (2)<br>Notes                             |
| 552 | Intervention orthophonique auprès de l'enfant et de l'adulte sourd                                 | 3    | Comprendre les enjeux de la réhabilitation des surdités<br>Connaitre et analyser les différents modes de communication<br>Approche théorique des grands courants d'intervention<br>Intervention précoce<br>Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>Acquérir et développer les outils et les gestes et méthodes spécifiques au traitement des troubles de l'audition chez l'enfant (soin direct et indirect)                       | CT écrit 2h                                 |
| 562 | Intervention dans le cadre des pathologies de la phonation, de l'articulation et de la déglutition | 2    | Les grands courants d'intervention selon les pathologies<br>Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils et les gestes et méthodes spécifiques au traitement des troubles de la phonation, de l'articulation et de la déglutition (soin direct et indirect)<br>Initiation au travail de la voix parlée et chantée | CT écrit 2h30<br>+ CC (1) Notes             |
| 573 | Evaluation dans le cadre des pathologies neurodégénératives et dementielles                        | 3    | Identifier et interpréter la sémiologie des pathologies neurodégénératives et dementielles<br>Interpréter les signes cliniques<br>Identifier, évaluer et analyser les troubles du langage dans le cadre de pathologies neurodégénératives et dementielles<br>Elaborer un diagnostic/diagnostic différentiel, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Acquérir et développer les outils d'intervention                                                                                       | CT écrit 2h30                               |
| 670 | Stage clinique 3                                                                                   | 6    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Evaluation + CC<br>présentiel<br>VAL/NONVAL |
| 750 | TPMO : Travail Préparatoire au Mémoire en Orthophonie                                              | 6    | Voir documents et Guide du TPMO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Rendu écrit<br>VAL/NON VAL                  |
| 891 | UE libre 1                                                                                         | 2    | A choisir dans les UE proposées ou à trouver                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | CC (1)<br>VAL/NON VAL                       |
| 892 | UE libre 2                                                                                         | 2    | A choisir dans les UE proposées ou à trouver                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | CC (1)<br>VAL/NON VAL                       |
|     |                                                                                                    | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                             |



**Validation de la 2<sup>ème</sup> ANNÉE du cycle 2 des études d'orthophonie**  
**CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**  
**Décret n° 2013-798 du 30 août 2013**  
Année universitaire 2025-2026

L'enseignement est réparti en unités d'enseignement donnant accès à des crédits.

**Validation d'une unité d'enseignement (UE) :**

- L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale à cette UE (10/20)
- Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE, il doit représenter toutes les éléments (ECUE) constituant l'UE en session 2.
- Si l'étudiant a une moyenne inférieure à 10/20 à l'UE, en session 2, il est éliminé à l'UE.
- En cas de note zéro, ou de non validation à un rapport (oral ou écrit) et/ou en contrôle continu, cette UE n'est pas validée. Une épreuve de rattrapage peut avoir lieu sous certaines conditions.
- Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury de délibération d'examen (jury d'UE).  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.

Les crédits européens affectés à une UE sont acquis si l'étudiant la valide avec une note finale globale égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE et l'acquisition des crédits européens correspondants sont définitives.

**Admission à un semestre :**

- Pour être admis à un semestre, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne générale au semestre (addition des UE la constituant)
- Seules les UE dont la moyenne est supérieure ou égale au seuil de compensation (fixé à 8/20) peuvent être compensées, si la moyenne générale supérieure à 10/20 le permet.
- Toutes les UE doivent être validées. **Une UE non validée et/ou non compensée entraîne la non validation du semestre.**
- Le mémoire d'orthophonie (validation de l'UE 760 : rendu écrit et soutenance) : cette UE n'est validée que si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10 /20 à cette UE. Cette UE n'est pas compensable.

**Admission au diplôme :**

Pour valider son diplôme d'exercice clinique en orthophonie -Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)-, l'étudiant doit avoir validé obligatoirement :

- Le semestre 9 et le semestre 10. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.  
Les UE stages ne sont validées que si tous les stages les composant sont validés par le jury d'examens.  
L'absence de validation d'un ou plusieurs stages au titre de l'année entraîne la non validation de l'UE stage et le redoublement.
- Le Certificat de Compétences Cliniques (CCC) qui se déroule au cours de la 2<sup>ème</sup> année de cycle 2 et comporte 4 étapes :
  - Simulation en santé, sur la thématique « raisonnement clinique en évaluation et diagnostic orthophoniques », évaluation orale, semestre 9
  - Rédaction d'un compte-rendu d'évaluation orthophonique, sur la thématique « bilan et évaluation orthophoniques », semestre 10
  - Simulation en santé, sur la thématique « projet thérapeutique en orthophonie », évaluation orale, semestre 10
  - Validation de compétences cliniques à partir des grilles de stage semestres 9 et 10Chaque étape est évaluée par les différents acteurs et jurys cliniques puis validée ou non validée par le jury d'examen et de diplôme.  
Les 4 étapes du CCC doivent être validées pour obtenir la validation du Certificat de Compétences Cliniques.
- L'attestation de FGSU : attestation de formation aux soins d'urgence

## **Session 2 :**

Toutes les UE non validées dans le ou les semestres sont à valider à la session 2 en respectant les règles d'absence.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre est validé, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 3 inscriptions au cycle 2, chacune de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

Si le CCC n'est pas validé, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 3 inscriptions au cycle 2, une de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

Si l'AFGSU n'est pas validée, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 3 inscriptions au cycle 2, une de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

Si aucun semestre n'est validé ou si un seul semestre de l'étape est validé, l'étudiant redouble, si sa situation le permet et dans la limite de 3 inscriptions sur le cycle 2, chacune de ces années ne pouvant faire l'objet de plus de 2 inscriptions.

*Rappel : Il est obligatoire de consulter la lettre de cadrage des MCCC relative au département et les modalités de validation du CCC*

| UE  | Titre                                                                                                   | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | MCCC                                           |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| 440 | Education thérapeutique du patient et législation professionnelle                                       | 2    | ETP niveau 1<br>Situer l'action de l'orthophoniste en ETP<br>Maîtriser les connaissances nécessaires, principes, méthodes et outils<br>L'ETP du patient atteint de maladie chronique : diagnostic éducatif, cadre étapes et mise en place<br>Méthodologie de l'ETP, cadre institutionnel et législatif                                                                                                                                                                                                                                                                 | CC présentiel<br>VAL/NON VAL                   |
| 534 | Intervention en cognition mathématique                                                                  | 2    | Maîtriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des troubles la cognition mathématique (soin direct et indirect)                                                                                                                                                                                                                       | CC (2)<br>Notes                                |
| 563 | Evaluation et intervention dans le cadre du bégaiement et autres troubles de la fluence                 | 3    | Evaluer une situation clinique, poser un diagnostic orthophonique, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Outils et méthodes d'évaluation, observation et analyse des données<br>Maîtriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement du bégaiement et des troubles de la fluence (soin direct et indirect) | CT écrit 2h                                    |
| 574 | Evaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels et des pathologies neurodégénératives | 3    | Mettre en œuvre un projet thérapeutique et d'accompagnement des aidants<br>Démarche d'éducation thérapeutique<br>Démarche de prévention<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des troubles démentiels et neurodégénératifs (soin direct et indirect)                                                                                                                                                                                                       | CC (2)<br>Notes                                |
| 575 | Troubles cognitivo-linguistiques acquis<br>Evaluation et PEC                                            | 2    | Troubles CL acquis dans les syndromes neurologiques : sémiologie, étiologie, aspects psychosociaux. Modèles théoriques et démarche interprétative des signes cliniques<br>Evaluer une situation clinique, poser un diagnostic orthophonique, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Outils et méthodes d'évaluation, observation et analyse des données                                                                                                                                                                                | CC (2)<br>Notes                                |
| 680 | Stage Clinique 4                                                                                        | 8    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Evaluation et CC<br>présentiel<br>VAL/ NON VAL |
| 730 | Statistiques 2                                                                                          | 2    | Suite statistiques 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | CC (1)<br>VAL/ NON VAL                         |
| 810 | Infectiologie et hygiène                                                                                | 2    | Les agents infectieux, les moyens de défense, les infections iatrogènes, les règles d'hygiène, les moyens de lutte contre l'infection<br>Mécanismes d'action et de transmission des agents infectieux<br>Identifier les enjeux de la sécurité dans les soins<br>Agir de manière adaptée face à une situation présentant des caractéristiques de risque avéré ou potentiel.                                                                                                                                                                                             | CC présentiel<br>VAL/NON VAL                   |
| 893 | UE libre 3                                                                                              | 2    | Voir liste MOOC acceptés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Certificat MOOC                                |
| 894 | UE libre 4                                                                                              | 2    | Voir liste MOOC acceptés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Certificat MOOC                                |
| 811 | Séminaire 1                                                                                             | 2    | Voir thèmes séminaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | CC présentiel<br>VAL/NON VAL                   |
|     |                                                                                                         | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                |

| UE      | Titre                                                                  | ECTS | Objectifs et contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | MCCC                                                 |
|---------|------------------------------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| 450     | Relation thérapeutique                                                 | 2    | Observer et analyser des situations de relation thérapeutique, identifier la spécificité de la relation thérapeutique dans le soin en orthophonie<br>Mettre en lien les effets de la relation thérapeutique avec le projet thérapeutique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | CC présentiel<br>VAL/NON VAL                         |
| 553     | Intervention dans le cadre des surdités acquises                       | 2    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des troubles acquis de l'audition (soin direct et indirect)                                                                                                                                                                                                              | CC (2)<br>Notes                                      |
| 576     | Intervention dans le cadre des troubles cognitivo linguistiques acquis | 2    | Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des troubles CL acquis (soin direct et indirect)                                                                                                                                                                                                                         | CC (1)<br>Notes                                      |
| 578     | Evaluation et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques | 2    | Evaluer une situation clinique, poser un diagnostic orthophonique, déterminer les axes thérapeutiques, organiser un plan de traitement<br>Outils et méthodes d'évaluation, observation et analyse des données<br>Maitriser différentes approches d'intervention en orthophonie et différents outils<br>Mettre en œuvre un projet thérapeutique<br>S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire<br>Evaluer l'intervention (EBP)<br>Acquérir et développer les outils spécifiques au traitement des dysarthries neurologiques (soin direct et indirect) | CC (1)<br>Notes                                      |
| 680 bis | Stage Clinique 4 bis                                                   | 6    | Voir documents et contrat de stage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Evaluation et CC<br>présentiel<br>VAL/NON VAL        |
| 760     | Travail de recherche : mémoire                                         | 10   | Voir documents et Guide du mémoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Travail écrit (note)<br>+ soutenance<br>orale (note) |
| 820     | Gestes d'urgence AFGSU                                                 | 2    | Gestes et soins d'urgence niveau 1 et 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Certification<br>CC                                  |
| 101     | Evaluation des pratiques professionnelles                              | 2    | Connaitre et savoir analyser la qualité des soins dans le cadre d'un suivi thérapeutique<br>Appliquer les recommandations professionnelles actualisées<br>Appliquer des critères de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles<br>EBP                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | CC (1)<br>Notes                                      |
| 812     | Séminaire 2                                                            | 2    | Thème défini chaque année                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | CC présentiel<br>VAL/NON VAL                         |
|         |                                                                        | 30   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                      |